
LE PROPAGATEUR

Volume VI.

1er Mai 1896,

Numéro 5

AVIS

M. F. U. Lavallée qui, pendant plusieurs années, a déjà rempli dans notre maison les fonctions de Commis voyageur vient de rentrer de son tour dans son ancienne position en notre établissement. Nous prions nos clients de lui réserver un bon accueil.

BULLETIN

25 avril 1896.

** France. — Des événements graves se sont passés dans cette dernière quinzaine en France. L'opposition faite par le Sénat, qui a refusé d'accorder les crédits demandés par le ministère Bourgeois pour Madagascar, mettait pour la seconde fois le gouvernement en échec. Devant cette résistance qu'il savait très résolue, M. Bourgeois, président du conseil, s'est décidé à remettre au président Faure la démission du cabinet. Cette solution ne tranche pas la difficulté constitutionnelle suivante : Auquel des deux pouvoirs, du Sénat ou de la Chambre des Députés appartient le droit absolu de forcer le ministère à se retirer. Jusqu'ici on était parvenu à une entente parce qu'il ne s'était pas agi de renverser le cabinet, mais seulement d'amendement aux lois, rejetées par l'un ou l'autre pouvoir. La question est grave. Le président du conseil des ministres peut demander la dissolution de la Chambre des Députés avec l'agrément du chef de l'Etat et le concours du Sénat, mais, dans l'espèce, M. Bourgeois n'a pas d'intérêt à prendre ce parti puisque l'opposition lui vient du Sénat.

La position de M. Faure est des plus délicates. Il a accepté sans hésitation la démission du ministère et au fond il ne doit pas être mécontent de recouvrer sa liberté ; car, avec M. Bourgeois, radical, il était obligé de couvrir de son autorité une politique qui, jusqu'à preuve du contraire, n'est pas la sienne. Il faut espérer aussi que son dernier voyage dans le Midi de la France, où il a pu se rendre compte, de l'enthousiasme soulevé par la présence à ses côtés de M. Bourgeois, lui a ouvert les yeux sur les dangers auxquels le triomphe du radicalisme exposait la France. Déjà la foule jetait les cris anti-constitutionnels, "à bas le Sénat" et on sentait bien la colère sourde qui animait contre l'assemblée modérée du Luxembourg la populace surexcitée.

On affirme que le président Faure songe à dissoudre la Chambre des Députés. Ce serait une grosse partie qu'il jouerait en suivant cette voie, car les élections nouvelles pourraient, dans les grandes villes être favorables aux radicaux. Quelques dépêches prétendent qu'ennuyé déjà du pouvoir le Président inclinerait à suivre l'exemple de son prédécesseur et donnerait sa démission. Ceci compliquerait la situation et placerait la France dans une position pénible aux yeux de l'Europe. On parle enfin pour succéder au ministère Bourgeois, d'un cabinet modéré et sans grande acceptation politique. C'est le plus probable.